

adolescente totalement délaissée par ces parents (divorcé)

Par lily14, le 01/04/2012 à 23:55

bonjour,

j'espère vraiment avoir une aide a ce problème que je trouve inhumain de nos jour .
cette adolescente concerné et ma belle-soeur(petite amie de mon frère) qui vient d'avoir 18ans.

il y a plusieurs points problématiques par rapport l'éducation et l'attention parentale qu'elle na plus du tout.

en effet ses parents sont divorcé, elle vivait chez sa mère jusqu'au jour ou elle a connu mon frère il y a maintenant 1ans.

la situation avec sa mère été déjà très tendu et peu attentif a ces besoin donc ayant trouvé un copain qui lui apporté cette attention elle est resté dormir chez mes parent pour fuir ce quotidien qui devenait insupportable.

sa mère ne se soucis absolument pas d'elle, ne l'appel quasiment jamais (même quand elle est malade, cloué o lit, grosse fièvre...)

elle n'a même pas de sécurité sociale et a du se débrouiller pour payer le médecin et tous les médicaments de ça poche !

sa mère ne cherche absolument pas a savoir comment en allée, si elle avait besoin de quoique ce soi, elle aurai pu être n'importe ou avec n'importe qui ou même en danger !

sachant que ma belle soeur a aussi 2 grandes soeurs et un grand frère qui eux ne font rien pour l'aider mais par contre sont toujours entouré par leur mère qui est a leur petit soins!

Depuis qu'elle est avec mon frère sa mère ne l'accepte pas (jalousie ?) et veut la faire culpabiliser et lui fait constamment du chantage et du harcèlement moral

exemple: si tu veux de l'argent pour pouvoir passé ton code et ton permis tu le quitte et tu continue tes études . (car elle passe son bac pro cette année puis envisage de travailler puis trouver un appartement avec mon frère puis passer son permis en parallèle)

ou encore:

quitte le il te trompe avec plein d'autre filles, on me la dit, on la vu ... (alors que c'est faux, elle la vu maxi 3 ou 4 foi en 1ans)

pendant son bac pro ma belle soeur a effectuer plusieurs stage de 3 a 4 semaines et la encore une fois elle été totalement livrai a elle même car sa mère ne lui donnée pas d'argent pour se nourrir le midi magret ces demandes, elle se contenté d'un bout de baguette beurré avec 2 ou 3 tranche de salami ou jambon car elle n'osé pas prendre plus chez mes parents.

sa mère touchera des aides de la CAF et pension du père mais n'en bénéficie pas.

j'ai décidé de vous contacté car cette situation l'affecte énormément! elle na plus de mère qui se soucis d'elle!

QUI contacté? qu'elle solution a t-elle pour fair réagir sa mère? y a t-il des aide pour elle?

MERCI